

# 10 PTS + 10 PTS $\neq$ 50 PTS

## LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

« L'inflation reste en France, comme en zone euro, beaucoup trop élevée, proche de 7 % », peut-on lire sur le site de la Banque de France. Selon l'INSEE, l'inflation corrigée est de 5,1 % en mai sur un an après les 4 premiers mois à 6 % en moyenne. L'alimentation, dépense contrainte par excellence, connaît une flambée durable des prix autour de 14 % depuis le début de l'année.

### INFLATION : HYPOTHÈSE CONTRE RÉELLE

La Direction, quant à elle, a construit son budget 2023 sur une hypothèse de 4,2 %, bien loin des réalités que nous subissons, actifs et retraités de la RATP.

La mauvaise nouvelle, c'est que, toujours selon la Banque de France, l'inflation reviendra, hypothétiquement, à un taux proche de 2 % seulement en 2025 !!!

2 %, s'ajoutant à l'inflation déjà subie car, en France, la seule déflation qui existe, c'est celle du niveau de vie des travailleuses et des travailleurs !

DÉPENSES <i>(source INSEE)</i>	MAI 2023 <i>(sur un an)</i>
Alimentation	+ 14,1 %
Gaz & Électricité <i>(au 01/01/23)</i>	+ 15 %
Produits non manufacturés	+ 4,1 %

“

**Depuis la création du « Groupe » RATP, ce sont des centaines de millions d'euros pris sur les résultats positifs de l'EPIC, fruits de notre travail, pour alimenter ce puits sans fond. De l'argent, il y en a à la Régie pour augmenter nos salaires statutaires !**

”

### LA SIGNATURE DE LA CGT-RATP N'EST PAS UN CHÈQUE EN BLANC !

La CGT-RATP est signataire de l'accord salarial 2023. Nous avons arraché la hausse de 20 points statutaires (6,40€ brut le point) mais encore loin des 50 revendiqués. Pour autant, dès le départ des négociations, nous revendiquions aussi un dispositif automatique d'augmentation de la valeur du point égale à l'inflation.

Lors des échanges avec la Direction, au cours de l'alarme sociale du 02/06, celle-ci ne semble pas disposée à consentir une mesure complémentaire et campe sur sa prévision de 4,2 % d'inflation en 2023.

Aujourd'hui, d'autres indicateurs doivent alerter la Direction Générale, notamment les démissions à la RATP, qui atteignent un niveau historiquement élevé dans toutes les catégories.

**IL Y A DONC TOUTES LES RAISONS DE PRENDRE SÉRIEUSEMENT EN COMPTE NOS REVENDICATIONS SALARIALES. LA CGT-RATP EXIGE 50 POINTS POUR TOUTES ET TOUS EN 2023, IL EN MANQUE 30 !**

**NOUS APPELONS TOUS LES AGENTS DE L'ENTREPRISE  
À UN RASSEMBLEMENT LE 16 JUIN 2023  
TOUTES ET TOUS MOBILISÉS - 07H45 - ATELIERS RATP DE VILLETTE  
(10 Sente à Bigot, Paris 19)**

